

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 76 (1940)
Heft: 17

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Caisse de secours.* — VAUD : *Rentrée.* — *Le rôle de l'examen.* — *Nécrologie.* — *Cours de ski.* — *Société vaudoise d'éducation.* — GENÈVE : *Caisse maladie et invalidité.* — A. G. M. E. P. — U. I. P. G. — DAMES : *Convocation.* — NEUCHÂTEL : *Exposition scolaire permanente.* — DIVERS : *La lumière qui s'éteint.* — BIBLIOGRAPHIE.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : LOUIS AMOUREL : *Réflexions sur la note.* — F. TISSOT : *Composition : élèves de 11 ans.* — PIERRE BERTRAND : *Histoire et défense spirituelle.* — JEANNE DE BELLERIVE : *La chèvre.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

CAISSE DE SECOURS

Nous avons reçu des Imprimeries Réunies S. A., à Lausanne, un don de 100 fr. en faveur de la Caisse de secours S. P. R.

Nos plus vifs remerciements pour ce geste de générosité qui, chaque année, se renouvelle fidèlement.

Le Comité.

VAUD

RENTRÉE !

Ils sont là 35 nouveaux, vibrants d'une vie contenue, le regard à la fois confiant et inquiet, brillant du désir de bien faire.

Sous ma direction, que vont-ils devenir ? Vais-je les déformer et étouffer leur personnalité ? Saurai-je utiliser leur enthousiasme pour leur aider à s'épanouir, pour leur permettre de prendre conscience de leurs aspirations personnelles profondes ? Pour vivre dans notre société inquiète et appauvrie, quelles richesses leur donnerai-je ?

Je voudrais leur faire connaître la joie du travail personnel accompli jusqu'au bout, dans un effort soutenu de volonté concentrée. Je voudrais les mettre en contact avec des réalités concrètes, les rendre capables d'une absolue sincérité afin qu'ils s'habituent à penser librement et se créent ainsi une vraie vie intérieure. Je voudrais les rendre impatients du désir de collaborer à l'œuvre de leur famille et de leurs proches, pour que cette impatience stimule toute l'activité scolaire, ennoblisse tous leurs efforts d'adolescents. Je voudrais... mais je crains de ne leur faire aimer que l'école et que leurs parents soient contents de moi si je ne réussis que cela.

Et je songe aux élèves qui viennent de me quitter, à tous ceux qui m'ont écouté pendant des années. Qu'en ai-je fait ? Ai-je contribué à en faire des forces généreuses et utiles ou ai-je travaillé pour ma

propre satisfaction ? Questions douloureuses qui s'imposent à l'esprit en ce début d'année scolaire, sentiment d'insuffisance, inquiétudes salutaires puisqu'ils m'obligent à repenser mes convictions, à consolider ma foi, à rajeunir mon effort. — En ce sombre printemps 1940, avant de reprendre la tâche, nous avons besoin d'un courage renouvelé.

A. C.

LE ROLE DE L'EXAMEN

Trop de contrôle dans nos classes, disions-nous samedi 13 avril. Ajoutons encore : le contrôle de l'examen reste superficiel et routinier !

Nous ne voulons pas recommencer une campagne pour la suppression des examens annuels ; elle fut entreprise, et avec quelle verve ! par notre collègue Chantrens, il y a une vingtaine d'années. Les assemblées officielles de district en discutèrent, on fit une enquête auprès des autorités communales, l'*Educateur* publia de nombreuses correspondances. Résultats ? maintien des examens écrits, simplification des examens oraux par l'introduction facultative de l'examen collectif que de nombreuses communes se refusent encore à adopter.

Ce sont les commissions scolaires qui s'opposèrent avec le plus de conviction à la suppression de l'examen. Nous ne saurions nous plaindre de l'intérêt que nos autorités témoignent à notre jeunesse et à ceux qui collaborent à sa formation, mais cette sollicitude peut être maladroite et encombrante et peut nuire ainsi à la vie de l'école et au développement des enfants.

Trop souvent, les « Moyennes » prennent une importance excessive. Certes, nous ne sommes plus en 1913, époque où la commune de Nyon versait jusqu'à 500 fr. au maître qui obtenait le meilleur résultat, mais reconnaissons que les chiffres jouent un trop grand rôle en ces fins d'année scolaire ; ils sont lus aux promotions, parfois même publiés dans le journal local ; on commente, on compare, on opère parmi les maîtres d'une même localité ou d'une même région un classement aussi ridicule que désobligeant. De nombreux collègues souffrent de voir méconnus leurs efforts désintéressés.

Tels qu'ils existent, les examens ne nous apportent rien : ils veulent trop uniquement contrôler. Et encore ne contrôlent-ils qu'une partie insuffisante et formaliste de notre activité. Or nous demandons que ces « visites » de fin d'année nous aident à persuader les commissions scolaires que l'école populaire progresse et se transforme. Si l'on veut une école vivante, faisons de nos examens des exercices vivants, variés, intéressants, sans tomber dans les excès de statistique dont nous souffrons encore.

Ne pourrait-on pas proposer à nos élèves une analyse de texte, ou quelque exercice intelligent de grammaire ou de vocabulaire ? Des questionnaires de géographie, d'histoire ou de sciences, bien conçus, guideraient les experts et influenceraient favorablement nos méthodes.

L'examen servirait ainsi à orienter notre enseignement ; aux yeux mêmes des écoliers, il remettrait en valeur toutes les branches ; il « mesurerait » moins, il ferait penser davantage. A. C.

NÉCROLOGIE

† **Charles Girardet.** — De nombreux collègues ont rendu à Morges, le 14 avril, les derniers honneurs à Ch. Girardet, instituteur. Breveté en 1906, notre collègue occupa divers postes, et dès 1920 à Lussy sur Morges. Il avait dû, l'automne dernier, prendre une retraite prématurée et les dernières années de sa carrière furent assombries par la maladie. MM. Margot, inspecteur scolaire, au nom du Département, et A. Lagnaz, pour la section de Morges, relevèrent au cours de la cérémonie funèbre les qualités pédagogiques du défunt qui, avec conscience et droiture, accomplit avec dévouement sa lourde tâche. Fidèle lecteur de *l'Éducateur* il avait tenu à en conserver l'abonnement. A sa famille nous exprimons notre vive sympathie. A. L.

COURS DE SKI-EXCURSIONS

DE L'ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

« Venez tous à Bretaye oublier vos soucis et vos peines et passer quatre jours au grand air et au soleil. » Ainsi se terminait la circulaire adressée par l'A. C. V. M. G. à ses membres. Belle promesse, en vérité ! Du grand air, oui, trop même ; quant au soleil... ! Quatre jours de tempête, de brouillard et de neige ! Malgré cela, réussite totale, complète. Pas une des heures réservées au travail ne fut perdue. Et quel travail ! Si, l'an dernier, lors d'un cours semblable, le soleil éclatant invitait plus à la paresse qu'à une activité bienfaisante, cette année il fallait bien bouger pour se réchauffer. C'est vous dire que sous l'excellente et entraînante direction des professeurs MM. Oguey, de Leysin, Martin, de Ste-Croix, et de nos collègues Lecoultre et Rochat, les quarante-huit participants ont accompli une bonne besogne et fourni un remarquable effort. Dans le vent ou la bise cinglante, mitraillant de neige tous les visages, la bonne humeur, la plus saine émulation ne cessèrent de régner. Et puis après, quelle joie aussi de retrouver, dans l'accueillante cabane militaire, le calme, la chaleur, ainsi que le sourire de M. Estoppey.

Tous et toutes, jeunes et vieux ont remporté de ce cours, si complètement réussi, beaucoup de choses reconfortantes : une légitime fierté d'avoir été courageux, d'avoir « tenu », le souvenir de l'agréable atmosphère, de la cordialité dans laquelle nous vécûmes ces quatre jours trop vite passés et l'assurance d'avoir fait de réels progrès dans la pratique du ski, sport magnifique mais difficile.

En l'absence de M. C. Bucher, mobilisé, M. G. Lecoultre assura d'une façon parfaite l'organisation et la direction du cours. Qu'il en soit ici sincèrement remercié. E. C.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION DU CANTON DE VAUD

Cette association tiendra sa séance ordinaire de printemps le samedi 4 mai prochain, à Lausanne, salle Tissot du Palais de Rumine, dès 14 h. 30.

Outre quelques menues affaires statutaires, l'ordre du jour comporte un culte d'ouverture de M. Pierre Secretan, pasteur à Bellevaux-Lausanne et une conférence du directeur de l'Institut psychotechnique de Lausanne, M. le D^r Alfred Carrard, sur ce sujet : *Pédagogie professionnelle et scolaire*, points communs et divergences.

Comme on peut aisément le prévoir, le sujet traité sera d'un intérêt capital pour chacun et nombreux seront ceux qui désireront entendre M. Carrard. Nous rappelons que les séances de la Société évangélique d'éducation sont publiques et gratuites, aussi sommes-nous heureux quand membres et amis s'y font accompagner par d'autres amis.

A l'issue de l'assemblée, inscription de nouveaux membres. Cotisation annuelle de fr. 1.— seulement, payable à la trésorière ou au compte de chèques postaux II. 7269.

GENÈVE

CAISSE MALADIE ET INVALIDITÉ DES INSTITUTEURS GENEVOIS

Exercice 1939.

Rapport du Président présenté à l'Assemblée du 15 avril 1940.

Chaque année, avec le printemps et la première feuille du marronnier de la Treille, paraît le rapport de votre président.

Ces rapports ne peuvent offrir beaucoup de variété car leur matière est limitée à l'examen de nos comptes d'exploitation et aux quelques commentaires qui résultent de la comparaison des opérations de l'année avec celles de l'an précédent. C'est la récapitulation des écritures de l'exercice, dressée par notre dévoué trésorier et qu'il a fait paraître dans le « Bulletin corporatif » du 13 avril, qui est le point de départ de nos observations.

Statistique.

L'effectif de la Caisse-maladie n'a pas varié en 1939, puisque nous avons eu un départ de sociétaire (exclusion de notre collègue Dœbeli qui avait démissionné de l'Union des Instituteurs), compensé par l'admission de notre jeune collègue Emile Bosko, à qui je suis heureux de souhaiter une cordiale bienvenue. Deux sociétaires, MM. Ch. Baud et F. Perret, ont passé du groupe actif au groupe des retraités, et nous avons au 31 décembre 1939 :

97 sociétaires actifs, assurés pour les soins médicaux et le chômage, et 17 sociétaires actifs, assurés pour les soins médicaux seulement, soit un total de 114 membres.

Finances.

Notre Caisse-maladie, qui intervient aussi libéralement que n'importe quelle association similaire, boucle ses comptes de l'exercice 1939 par un boni de 2532 francs.

Notre fonds social, qui s'augmente régulièrement chaque année, atteint maintenant la somme de 38 393 francs.

C'est dire que notre institution continue, sans grand bruit, son œuvre utile, dans de bonnes conditions. Les comptes de l'exercice 1939 révèlent une diminution sensible des secours accordés en cas de maladie. Il n'a été établi, en effet, que 58 feuilles de maladie contre 66 en 1938. Neuf cas ont absorbé le 54 % des dépenses et trois cas graves nous ont coûté le tiers des secours totaux.

Ces frais s'élèvent à 3718 fr. 50 dont 944 fr. 30 tombent à la charge des assurés eux-mêmes.

Cela représente 1240 journées de maladie contre 1412 l'an dernier. La moyenne pour chaque sociétaire serait de 11 environ, ce qui est peu, eu égard à la moyenne d'âge des membres de la Caisse. En 1938, cette moyenne était de 12,4 et de 13,7 en 1937. L'indice de morbidité baisse légèrement : 1,4 contre 1,5 l'an dernier.

Le seul point noir à signaler est que, depuis quelques années, le recrutement en jeunes sociétaires est à peu près nul et que, dans ces conditions, l'âge moyen continue à monter.

Je ne veux pas terminer ce bref rapport sans adresser de sincères remerciements à mes collègues du Comité pour leur dévouement ; notre trésorier, en particulier, qui est l'agent principal de notre activité, a droit à toute notre reconnaissance.

Genève, ce 15 avril 1940.

A. LAGIER.

A. G. M. E. P.

Collègues !

Réservez dès maintenant votre jeudi 16 mai dès 14 h. 30.

L'Association genevoise des Maîtres d'Éducation physique vous prépare un programme utile et passionnant.

Pour plus de détails, consultez un des prochains « Bulletins ».

U. I. P. G. — DAMES

CONVOCATION

Le comité rappelle à toutes les collègues l'assemblée générale du mercredi 1^{er} mai. Il espère qu'une assistance nombreuse viendra entendre la causerie de Mlle Marcelle Béguin sur « La vie difficile des jeunes ». Salle II du Département, à 16 h. 45.

NEUCHÂTEL EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

Rapport administratif, exercice 1939.

Notre rapport, cette année, serait extrêmement court, si les événements de septembre n'avaient pas changé la vie de toutes les organisations comme celle des individus.

En effet, le premier semestre de 1939 est à peu près sans histoire. Par raison d'économie et parce que l'Exposition suivait son chemin sans à-coups, le Bureau a décidé de supprimer l'assemblée du Comité, comme il l'avait déjà fait deux ans auparavant. Le rapport administratif et un résumé des comptes annuels ont été adressés à chacun des membres du Comité, ainsi qu'au Département de l'instruction publique.

Une demande pressante ayant été faite par le Pestalozzianum à tous les Musées scolaires suisses, les priant de lui fournir de la documentation pour l'Exposition nationale de Zurich, notre Bureau a fait les démarches nécessaires en vue de se procurer des photographies récentes concernant l'école primaire : hygiène, mobilier, locaux, enseignement, etc. L'offre a été transmise immédiatement à Zurich... qui n'a jamais répondu !

En avril, M. Fr. Weber demandait au Bureau d'être relevé de ses fonctions de secrétaire, ses charges militaires l'occupant fortement. M. G. Stroele voulut bien se charger de fonctionner comme secrétaire-caissier de l'Exposition.

En juin, le Bureau constate qu'il y a une matière amplement suffisante pour publier un 5^e supplément au catalogue de l'E. S. P. ; le dernier date en effet de 1934. Le bibliothécaire est chargé d'en préparer la documentation, ce qu'il fait en juillet.

La collection « La renaissance du livre » est en très mauvais état. Il est décidé de remplacer les plus importants de ces ouvrages classiques.

Nos locaux, fermés pendant les vacances d'été, sont rouverts sous le signe de la mobilisation générale. Deux membres du Bureau sont sous les armes. Les collègues remplacent le bibliothécaire et tous les projets sont laissés en suspens. Les achats de tableaux d'enseignement sont pourtant faits et les affaires courantes liquidées, mais le Bureau restreint juge bon de renvoyer en 1940 la publication du supplément du catalogue, se contente de maintenir livres et matériel en bon état et limite de beaucoup les achats.

La période de septembre à décembre marque également une diminution sensible des visiteurs et clients. La mobilisation des uns, la vie fiévreuse des autres ont pour conséquence un désir moins grand de bouquiner, d'approfondir certaines questions, et notre statistique annuelle se ressent de ce déchet de fin d'année.

En effet, nous n'avons eu que 686 visiteurs (805 en 1938).

Objets et volumes prêtés : 3297 (3862 en 1938).

Il est juste de relever qu'en fin d'exercice, notre Exposition avait repris à peu près sa marche normale et que nos clients habituels nous étaient revenus en bon nombre.

M. G. Stroele a exercé ses fonctions dans notre comité jusqu'en 1939 comme représentant du Comité central de la Société pédagogique neuchâteloise. Démissionnaire dès l'automne, pouvait-il conserver sa place dans le Bureau comme précédemment ? Question posée au Comité central et résolue affirmativement par ce dernier.

Que nous réserve l'avenir ?

La question des subventions est épineuse et l'avenir très incertain pour des institutions comme la nôtre. Pour 1940, le Département fédéral de l'intérieur a diminué d'un tiers sa contribution et versera à l'E. S. P. de Neuchâtel une somme de 650 fr. au lieu de 960 fr. comme précédemment. Le canton lui alloue comme l'an dernier 200 fr. Avec la subvention de la S. P. N. que nous espérons semblable aux précédentes, notre avoir se montera pour l'exercice prochain à 1100 francs.

Le Bureau, dans sa dernière séance, a décidé de renoncer pour cette année encore à publier le 5^e supplément du catalogue, préférant consacrer ses ressources à l'augmentation de ses collections et bibliothèques.

Pourra-t-il, comme il en avait l'espoir, s'occuper d'une révision totale du matériel, des bibliothèques et du fichier, révision qui n'a pas été faite depuis quinze ans ?

C'est avec une prudence bien grande qu'il fera l'indispensable pour que l'E. S. P. puisse continuer à mettre sa riche documentation au service des corps enseignants primaire, secondaire et supérieur et des étudiants de nos divers établissements.

Sa sincère reconnaissance s'en va aux autorités fédérale, cantonale et communale, ainsi qu'à la Société pédagogique neuchâteloise pour l'aide financière qu'elles veulent bien lui accorder pour poursuivre son travail.

Le président : M. MONTANDON.

Nota. Nous avons fait abstraction du résumé des comptes qui accompagnait le rapport ci-dessus présenté à l'assemblée des délégués, le 16 mars dernier.

J.-Ed. M.

DIVERS

LA LUMIÈRE QUI S'ÉTEINT

Sous ce titre nous lisons dans le *Messenger suisse des Aveugles* :

... Les jeunes gens d'aujourd'hui ont une bien meilleure hygiène que leurs aînés... Et pourtant, alors que leurs pères continuent de jouir d'une vue quasi normale, un grand nombre de ces jeunes athlètes portent des lunettes... Il fut un temps, pas très lointain, où les caricaturistes avaient pris pour thème classique de plaisanterie les petits Allemands à lunettes ; un bambin dont les yeux étaient munis de

deux hublots protecteurs représentait un spectacle réellement anormal et spécifiquement germanique. Pour mesurer le chemin parcouru, il n'y a qu'à observer nos rues et nos écoles... En substituant à la flamme de la bougie l'ampoule électrique, on n'a pas assez étudié, dès le début, les effets physiologiques de cette transformation...

L'on commence à comprendre et à utiliser rationnellement le principe de l'éclairage indirect ; il devrait être pratiqué beaucoup plus couramment, mais son coût élevé empêche sa généralisation.

Pour des raisons économiques trop explicables, les imprimeurs ont été amenés à diminuer progressivement la taille de leurs caractères... L'acheteur d'un livre ou d'un journal demande un texte abondant. Il faut donc diminuer le volume des lettres pour les tasser dans des colonnes de plus en plus serrées. Les grands quotidiens français ont accompli dans ce domaine une évolution extrêmement rapide, et malheureusement le livre scolaire a parfois suivi cet exemple. Il n'est pas douteux que les hommes et les enfants d'aujourd'hui fournissent à chaque instant un effort d'accommodation de l'œil beaucoup plus considérable qu'autrefois et qui les fatigue énormément.

... L'affaiblissement universel de la vue est un avertissement sérieux donné à tous les hommes d'aujourd'hui en révolte contre les lois de la nature. Au moment où nous nous flattons de déchiffrer les plus redoutables énigmes cosmiques et où nous avons la prétention de lire à livre ouvert le recueil des lois cachées qui régissent l'activité universelle, voici que s'obscurcit pour nous le spectacle du monde. La descendance lointaine d'une humanité qui sombre déjà dans la myopie, l'hypermétropie, l'astigmatisme, ne serait-elle pas menacée d'une quasi-cécité ? Avouez que le problème est grave et mérite d'être étudié comme on le fait en ce moment un peu partout...

Qu'on fasse soigner immédiatement tous les troubles de la vue, surtout chez les enfants : c'est un devoir social dont on ne soulignera jamais assez l'importance.

BIBLIOGRAPHIE

Les noms de famille suisses. Publié par la Société suisse d'études généalogiques. Edité par les Editions Polygraphiques S. A., Zurich. Premier fascicule. Prix 8 francs.

L'ouvrage mentionne tous les noms de famille des citoyens suisses, existant actuellement, leur commune d'origine ainsi que la date depuis laquelle ces familles sont bourgeoises de ces communes. C'est là un document unique, destiné à rendre des services précieux aux administrations et à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la généalogie privée ou à l'étude approfondie des noms de famille.

Le premier fascicule contient diverses introductions, une préface et la liste des noms de famille de A à C. Le répertoire des noms de famille suisses comprendra six fascicules de grand format, et de 160 pages, qui paraîtront probablement d'ici à fin 1940.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

RÉFLEXIONS SUR LA NOTE

La revue pédagogique française Education publie un très intéressant article sur la note, article dû à M. Louis Amourel. Nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques passages de cette étude. La question des notes ne sera sans doute jamais résolue d'une manière parfaitement satisfaisante, c'est pourquoi il convient d'y penser souvent si l'on veut trouver une façon de noter qui donne à l'élève l'impression qu'on rend justice à son travail.

Réd.

On avait cru faire une bonne farce à des examinateurs en leur donnant, à quelques années de distance, les mêmes épreuves à corriger. Comme les notes avaient varié, l'on prétendit que la plus grande fantaisie présidait aux corrections, que les examinateurs n'avaient aucune conscience, que l'examen et la loterie s'apparentaient...

Est-ce bien à cette conclusion qu'il faut s'arrêter ? — Non, mais à celle-ci : Noter un travail d'élève est une tâche difficile. Parce que la note se présente sous la forme d'un chiffre, on est conduit à penser que l'on peut exiger d'elle l'exactitude mathématique. Parents, élèves, professeurs sont souvent victimes de cette illusion. Or, la note ne chiffre qu'un jugement, une appréciation, c'est-à-dire, quelque chose de vivant, de changeant — et toute appréciation, tout jugement sont sujets à revision.

Il est normal qu'un professeur ne note pas de la même façon le même devoir, à deux moments différents de sa carrière. Deux professeurs donneront rarement la même note au même devoir, surtout s'il s'agit de disciplines comme le français et la philosophie, surtout si l'un est âgé et l'autre jeune. (C'est pourquoi, malgré les difficultés d'exécution, l'on a raison de réclamer, aux examens, la double correction).

Puisque l'on peut tellement varier dans l'appréciation des travaux scolaires ; puisque l'appréciation peut changer de professeur à professeur, ou au cours de la carrière d'un même professeur, c'est donc qu'il existe un problème de la note. Je n'ai pas la prétention de le résoudre. Je voudrais seulement le poser en me demandant comment nous devrions noter nos élèves, pour être aussi justes que possible, qu'il s'agisse des copies de tous les jours, des compositions de l'année ou des épreuves du baccalauréat.

Des maîtres placent trop haut leur idéal, ont des exigences qu'ils doivent se résigner à ne jamais trouver satisfaites. Ils réclament des élèves parfaits, « au niveau de la classe ». Ils se sont forgé l'image de **La Classe** telle qu'elle devrait être — telle qu'elle n'est jamais dans la réalité. Naturellement, ils vont de désillusion en désillusion, se retour-

nent vers le passé, constatent que l'on faisait mieux de leur temps et se lamentent sur la décadence des études. Ils deviennent chagrins, sceptiques, et perdent la foi.

.....

Ou bien, nous cherchons de tout notre cœur la notation équitable, celle qui représente la justice et la vérité, avec des tâtonnements infinis et des précautions minutieuses. Nous sommes alors tentés de nous réfugier dans un système qui vaudra pour tous les cas, qui nous mettra, croyons-nous, à l'abri des erreurs — et des réclamations — parce que son mécanisme nous rassure. Nous devenons des machines à corriger. Ainsi, à la première intention de recherche active, nous substituons, pour peu que nous n'y prenions garde, l'automatisme absolu, qui ne vaut guère mieux que l'excessive sévérité.

Dans les deux cas, nous nous retirons de la vie de notre classe : nos notes n'y participent plus. Elles tombent comme des pierres dans un lac figé qui ne propage pas d'ondes.

.....

Je vais, en reprenant ces indications, tâcher de mieux m'expliquer.

Je ne suis pas sûr que des moyennes mathématiques (le total des notes de devoirs ou de leçons divisé par le nombre de devoirs faits ou de leçons récitées) représentent exactement la valeur d'un élève. Parfois, dans la semaine ou dans le mois, un effort intelligent me fait songer qu'un enfant vaut 7 ou 8 sur 10, alors que sa moyenne n'est que 4,5. Inversement, un élève intelligent pourrait lire 6 sur son carnet, si je faisais ma division : je l'estime 4 parce qu'il se laisse vivre. Les notes morales ont cet avantage sur les notes prétendues exactes qu'elles tiennent compte, non seulement des faits, mais des intentions, qu'elles marquent un rapport vivant entre les résultats et les possibilités. Les élèves comprennent mieux ce langage, qui parle à leurs sentiments. Si la note n'a pas une valeur sensible d'encouragement ou de blâme, une valeur psychologique, si elle reste rigide, impersonnelle, elle perd une grande partie de son efficacité.

.....

La note n'est pas seulement une arme qui frappe. Il ne faut pas que l'élève la sente suspendue sur sa tête comme une menace. Le maître aimé des élèves sait leur parler, et ceux-ci sont attentifs aux inflexions de sa voix. Ils sentent parfaitement si elle gronde ou approuve. La note est comme cette voix, souple et sensible. Elle doit résonner dans l'esprit et dans le cœur.

.....

Pour reprendre le mot d'un vieux maître adoptant avec la malice de son expérience un proverbe bien connu : « La façon de noter vaut mieux que ce qu'on note ».

* * *

La composition est une notation de la valeur d'un élève par rapport à celle de ses camarades. On croit que l'on doit noter plus serré que dans les devoirs ordinaires pour établir des différences entre les copies. Faudra-t-il donc recourir au barème des fautes, qui, seul, donnera la précision recherchée ? — Non, et pour les mêmes raisons que j'indiquais plus haut. Là encore, une large lecture, sans arrêt, de toute la copie, sans corrections — au moins à la première lecture (c'est possible pour beaucoup de matières) — vous laissera l'impression générale nécessaire à l'évaluation qualificative, et vous risquerez moins de vous tromper en jugeant l'ensemble qu'en pesant chaque détail et en additionnant des poussières de fautes.

On acquiert vite cet entraînement, et il a l'avantage de supprimer l'angoisse du scrupule, que tous les professeurs consciencieux ont connue. On parvient à être sûr, en gros, de sa note, et c'est la note « en gros » qui importe. Dans une composition, pourquoi hésiter à classer *ex-æquo* des copies que vous ne pourriez départager qu'avec une peine infinie ? Vous pensez qu'elles se valent, c'est votre impression très nette : laissez-les équivalentes.

.....

L'essentiel serait peut-être d'arriver à se représenter exactement, dans chaque cas, ce que l'on est en droit d'attendre des élèves : je ne sais rien de plus délicat. Car, chacun de nous a son caractère, son tempérament propre, et, quel que soit l'effort qu'il fasse pour se renouveler, ses habitudes acquises. Aussi une entente parfaite sur la façon de noter me paraît-elle malaisément réalisable. Mais on pourrait s'accorder sur certains principes pour tâcher de noter dans le même esprit. C'est ce que j'ai tenté de mettre en lumière dans les réflexions qui précèdent.

Avec du bon sens et un relativisme actif dans l'appréciation, on aurait des chances, je crois, de ne pas trop s'écarter de la vérité, qui elle-même est relative. Efforçons-nous de rester humains, largement compréhensifs, ce qui ne veut pas dire faibles. Souvenons-nous que nous avons été élèves nous aussi, et ne passons pas trop vite de l'autre côté de la barricade. A l'époque où j'enseignais en quatrième, j'ai retrouvé au fond d'un tiroir de vieux devoirs jaunis dont j'étais l'auteur : des devoirs de quatrième, précisément. Certains étaient aussi malhabiles que l'écriture qui les avait tracés. Je dois avouer que j'ai pris, ce jour-là, une bonne leçon de modestie : cela ne fait jamais de mal.

LOUIS AMOUREL.

Agrégé des lettres,

Proviseur du Lycée de Fès.

COMPOSITION : ÉLÈVES DE 11 ANS

Proposer un sujet de composition n'est pas suffisant, il faut encore montrer comment on le traite. On peut par exemple tirer d'un ouvrage un récit d'un fait qu'on sait exister à peu près semblable dans toutes les mémoires d'enfants.

Ainsi je lis dans *Le Petit Pierre* d'Anatole France :

Monsieur le directeur venait souvent nous voir pendant que M. Grépinet faisait la classe. Il nous faisait signe en entrant de rester assis et, passant devant les bancs, examinait le travail de chacun...

M. le directeur me dit un jour que j'écrivais comme un chat, et cette comparaison, neuve pour moi, me donna un fou rire, qui s'affola encore de ce que M. le directeur, pour me montrer comment on forme les lettres, prit ma plume, qui n'avait qu'un bec, et écrivit comme un chat et demi. Depuis lors M. le directeur ne passa pas une seule fois devant mon pupitre sans me recommander de ménager mes plumes, de ne les point plonger brutalement jusqu'au fond de l'encrier, et de les essuyer après m'en être servi.

Ce texte est présenté, commenté, expliqué, il peut éventuellement être dicté. Il rappellera à la mémoire de chaque élève une scène semblable. Après quelques minutes de préparation mentale, le maître demandera à quelques élèves de raconter leur souvenir personnel, on corrigera collectivement les fautes de langue, on analysera les parties du récit. On établira un parallèle avec le texte de France, qui compare les actions des personnages à celles supposées d'animaux ; on reconnaîtra qu'il y a une progression contraire à celle que l'on prévoyait : le modèle qu'on s'attend à être supérieur à la copie est noté comme inférieur et cet effet imprévu provoque le rire.

Les compositions des élèves ne seront pas toutes très originales, mais en composition française à l'école primaire ce n'est pas l'originalité qui importe mais seulement la correction. On voit souvent des maîtres corriger et modifier dans les travaux des phrases absolument correctes mais qui à leur goût d'adultes apparaissent comme inélégantes, banales ou plates. L'élève dont la copie est ainsi modifiée ne sait plus alors à quoi s'en tenir puisque les phrases correctes et les incorrectes sont également jugées insuffisantes ; son goût pour la composition diminuera car le doute se glisse dans son esprit. Il sera paralysé ne sachant plus si ce qu'il va dire sera du goût de son maître ; il peinera sur son travail et ne fera rien de bon.

Si au contraire le maître ne corrige que ce qui est manifestement incorrect, l'élève accepte la leçon reprend confiance et rédige librement ce qu'il a à dire.

Voici des textes d'élèves en réponse au texte d'Anatole France.

Un plongeon.

Un jour j'étais au bain avec un de mes camarades. Je fis un petit plongeon. Mon copain me dit :

— Tu plonges comme un veau, regarde-moi ! Il était très crâne et il plongea. Mais il plongea si mal que je m'écriai :

— Et toi, tu plonges comme un éléphant. Il était si en colère qu'il voulut me sauter dessus. Mais je lui fis un croc-en-jambe et il tomba dans l'eau.

Il y a des copies plus simples, plus banales, mais qu'importe, l'essentiel est de donner l'habitude d'écrire, et c'est en écrivant beaucoup que cette habitude peut se fortifier assez.

Un jour deux hommes se rencontrèrent, c'était deux copains.

Le premier dit : Je parie que tu ne sais pas mieux chanter que moi.

— Eh bien ! chante.

Et il chanta un air. Comme il avait mal au cou, il chanta comme un coq, et l'autre se moqua de lui.

— Eh bien, c'est à toi, maintenant.

Et l'autre chanta aussi un air, mais comme il était très enrhumé il chanta tout à fait comme un corbeau.

Ce texte est satisfaisant parce que correct et bien dans l'esprit du modèle. Les phrases sont bien construites, le récit progresse normalement, il mérite la note bien. Cet élève, qui n'a pas eu cette fois d'originalité, garde sa confiance en lui-même. Si on lui avait demandé d'enrichir, de fleurir son histoire, il aurait perdu contenance car dans son idée son travail est ce qu'il peut faire de mieux.

Voici encore un petit texte d'élève. Cet élève a eu plus de chance dans la notation de son souvenir, car son histoire, en elle-même, est meilleure que les précédentes.

En deuxième année, le dentiste avait passé faire sa visite annuelle. Il devait beaucoup aimer les animaux car il trouvait à quelques élèves une ressemblance avec eux. Il a dit à Ayer qu'il avait des dents de chèvre, et à moi, que j'avais une mâchoire de rhinocéros. Ayer avait dit : Il aurait bien pu faire attention à ce qu'il me disait.

Après cette leçon sur une comparaison entre les personnes et les animaux voici un autre sujet un peu semblable. Il s'agit pour les élèves de retrouver dans leur mémoire une petite histoire où un animal est montré agissant avec finesse. On pourra partir d'un exemple comme celui qui suit :

Sukie raconta qu'elle avait un chat, un chat si subtil qu'avant de se mettre en chasse, il commençait par manger du fromage, et s'en allait souffler dans les trous de souris, utilisant son haleine comme amorce pour décider les bestioles à se montrer.

Ce texte est tiré du *Péril en mer* de Richard Hughes.

F. TISSOT.

HISTOIRE ET DÉFENSE SPIRITUELLE

Dans la « défense spirituelle » de notre pays, l'enseignement de l'histoire nationale joue un grand rôle, un rôle délicat cependant. Entraînés par l'enthousiasme patriotique, nous risquons, pour mettre en valeur notre démocratie... d'employer des méthodes totalitaires. Car il ne s'agit pas, en histoire, de défendre nos institutions en prouvant ceci ou cela.

Les historiens totalitaires posent une thèse, tirée de l'idéologie politique partisane, thèse qu'ils soutiennent ensuite à l'aide de tous les éléments dont ils peuvent disposer, sans tenir compte de leur importance, de leur rôle, de leur poids. La seule façon, estimons-nous, de concourir par l'enseignement de notre histoire nationale à la défense spirituelle de la Suisse, est de faire de l'histoire rigoureusement scientifique. La démocratie d'ailleurs ne peut qu'y gagner. Heureux un pays comme le nôtre, dans lequel le professeur se sent libre d'éclairer, pour ses élèves, les faiblesses, les crimes même de la nation. Et l'expérience a prouvé toute la portée utile d'un exposé d'histoire qui ne cache rien. Le passé forme un tout que l'on hérite entier. Les divisions et les fautes des ancêtres ont tout autant de valeur éducative que les actes d'héroïsme; elles doivent faire saillir le même sentiment d'attachement au pays.

Tribune de Genève, extrait.

PIERRE BERTRAND.

LA CHÈVRE

— T'es-tu bien amusé, hier, Grand Louis ?

On dit « Grand Louis », parce qu'il y avait « petit Louis », fier, rapide, violent, orgueilleux. Il est parti.

Reste Grand Louis, dégingandé, lent, relâché. Il porte sa tête sur son cou maigre comme un chapeau sur la pointe d'une canne. Elle est vide, elle roule et se balance, on s'étonne de ce qu'elle ne dégringole pas plus souvent...

Pauvre Grand Louis qui a tant de peine à parler, dont la bouche flasque lance avec effort quelques rares pavés et qui à 8 ans, fait encore dans ses culottes...

— C'était dimanche, t'es-tu bien amusé ?

Le cou de Grand Louis serpente et pousse péniblement :

— Voui.

— As-tu été te promener ?

Nouvel effort.

— Voui.

— Avec qui ?

La réponse tarde, elle est plus compliquée.

— Avec papa.

— Où as-tu été avec ton papa ?

Grand Louis se recueille un instant ; ses yeux supplient « pourquoi me faire faire un si gros travail ? »

— Où as-tu été avec ton papa, réponds Grand Louis !

Sommé solennellement, Grand Louis s'enroue.

— Mener... la chèvre... au bouc.

— C'était charmant ? demande simplement la maîtresse.

— Tu tenais la chèvre par la corde, le long du chemin ?

— Non.

— Alors que faisais-tu ?

Long silence ; enfin, Grand Louis fatigué, articule faiblement :

— Rien.

Et on n'en tirera plus un mot de tout le matin.

Mais si vous parlez à Grand Louis de Léon, son petit frère, ses yeux s'animent, sa bouche rit et une exquise petite lueur joue sur le visage morne.

Grand Louis a soudain l'air très bon, très vieux, très bienveillant.

La petite école.

JEANNE DE BELLERIVE.

TEXTES LITTÉRAIRES OISEAUX D'AFRIQUE (*Les couleurs.*)

Si l'on conserve par devers soi l'excuse d'exonérer les récoltes des Noirs du formidable impôt que font peser sur elles les merles et les passereaux de l'Afrique, on ne peut qu'être émerveillé par la finesse, la douceur, l'éclat des couleurs et des combinaisons de couleurs qu'offrent les oiseaux de ces régions. Gros merles bleus, évêques qui feraient pâlir d'envie tous les monsignori de Rome, petits merles verts mordorés qui ne vivent que dans une seule forêt, foliotocoles dont le plumage est fait d'or changeant et d'émeraudes imbriquées, touracos en chemise écarlate et capuchon noir, guépriers effilés, roses et bleus, geais d'Afrique, plumes de marabout, plumes d'aigrettes et d'autruches : il me semble à toucher leur soie et leur velours, à les compter par paires, que je remue tous les trésors que les voiliers d'autrefois rapportaient en risquant le cap des Tempêtes ou le détroit de Magellan. Ce sont des gemmes légères, des joyaux encore tièdes.

« *La nouvelle arche de Noé* ».

André DEMAISON.

Grasset, édit.

LA MER LUMINEUSE

(*Les couleurs.*)

Cette nuit, comme si les étoiles ne suffisaient pas à la gloire du ciel, voici que la mer s'embrace. En tous sens, et par milliers, des traits de feu rayent les profondeurs. Lueurs bleutées comme celles de certains éclairs d'été, jets de lumière que l'on croit minces et jaunes, et

qui se diluent pour s'éteindre, se renouveler aussitôt. Nous naviguons sur des fontaines lumineuses.

C'est une armée de dauphins qu'un courant a dressés contre nous. Peut-être aussi ont-ils été attirés par un banc de poissons. C'est même très probable, car toutes les fulgurations des profondeurs ne sont pas formées que de gros traits. Chasseurs et chassés ne font pas de bruit, mais des illuminations... Ils viennent évoluer autour de la goélette, sautent, retombent dans un éclaboussement d'étincelles humides, jaillissent encore verticalement, plongent sur la queue ou sur le nez.

« *La nouvelle arche de Noé* ».

André DEMAISON.

Grasset, édit.

VITRAUX

(*Les couleurs.*)

Au XII^e siècle, les peintres du verre employaient surtout trois couleurs : d'abord, le bleu, un bleu ineffable de ciel irrésolu qui magnifie les carreaux de Chartres ; puis, le rouge, un rouge de pourpre sourde et puissante ; enfin, le vert, inférieur en tant que qualité aux deux autres tons. En guise de blanc, ils se servaient de nuance verdâtre. Au siècle suivant, la palette s'élargit, mais se fonce ; les verts sont plus épais ; pourtant quel azur rutilant de saphir mâle et pur les artistes du feu atteignirent et de quel admirable rouge de sang frais ils usèrent !

Le jaune, moins prodigué, fut... d'une teinte effrontée de citron vif ; mais à part ces trois couleurs qui vibrent, qui éclatent, telles que des chants de joie, dans ces tableaux transparents, les autres s'assombrissent, les violets sont ceux des prunes de Monsieur et des aubergines, les bruns tournent au caramel, les verts de ciboule noircissent.

(*La cathédrale.* — Plon-Nourrit.)

J.-K. HUYSMANS.

LES LIVRES

Die Schweiz, für den Geschichtsunterricht gezeichnet, par H. Schlunegger, A. Francke et Cie, éditeurs, Berne.

M. H. Schlunegger a déjà publié un livre destiné à l'enseignement de la géographie dans lequel la Suisse physique, politique et économique était présentée en une suite de croquis. Le nouveau livre de cet auteur que la maison A. Francke vient d'éditer est consacré à l'histoire suisse mais le procédé reste le même. Le développement de la civilisation sur notre territoire, l'introduction du christianisme, la féodalité, la naissance et les luttes des états confédérés sont évoqués par des croquis simples que le maître pourra facilement reproduire au tableau noir et qui se fixeront aisément dans la mémoire de l'élève. La structure politique de l'état suisse, les grands travaux et les acquisitions techniques font l'objet de quelques pages très explicites. On peut être certain que la nouvelle publication de M. Schlunegger aura le même succès que la précédente.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LA GRUYÈRE **But de courses pour sociétés et écoles**

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C.F.F. **Grandes facilités pour trains spéciaux.** Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. Prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère, à Bulle. Téléphone 85.

ANZEINDAZ — REFUGE DE LA TOUR

**GRAND CENTRE
D'EXCURSIONS**
Hans Flotron, guide

*Ouvert toute l'année. Place pour 100 personnes.
Chambres. Restauration Dortoir. Arrangements
spéciaux pour écoles et sociétés. Tél. Gryon 57.97*

SALANFE 1914 m. VALAIS

HOTEL DENT DU MIDI

HOTEL CIME DE L'EST

Ouverts de juin à octobre. Pour écoles : soupe, couche, café au lait, Fr. 2.— par élève.

Salles chauffées. Dortoirs séparés, très propres et bien aérés.

Tél. Salanfe 6 28 82 Coquoz Frères et Cie propr. Hiver : Salvan 6 29 35 Membres C.A.S.

Les Pléiades sur Vevey, 1400 m

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades. Nombreuses promenades. Sous-bois et flore superbes. - Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C.E.V., à Vevey. - Téléphone 5 29 22.

Buffet Restaurant au sommet.

Les Tramways Lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **MONTHERON** et du **JORAT** (lignes 20, 21, 22, 23). - Belles forêts. - Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. - Téléphone 3 31 41.

Echange pour mai et juin

Gymnasion ferait volontier échange avec jeune homme ou jeune fille désirant un séjour à la montagne. Adresser les offres à M. Aug. URFER, instituteur à ROUGEMONT.

Un soutien pour l'écolier

Quand la nourriture coutumière est pauvre en vitamines, on est parfois abattu, las et fatigué. On manque d'entrain. Ce n'est pas encore la maladie, mais tout de même un signe que la santé cloche.

Ces symptômes sont encore plus visibles chez les enfants, car leur organisme en croissance est excessivement sensible aux erreurs d'alimentation.

Le Jemalt est un soutien pour l'enfant et pour l'adulte. Il associe des produits naturels riches en vitamines, tels que l'extrait de malt, l'extrait de levure, l'huile de foie de morue et le suc de pommes d'églantier, lesquels compensent admirablement bien le déficit de la nourriture habituelle.

Trois bonnes cuillers à soupe de Jemalt par jour pourvoient aux besoins quotidiens en vitamines de l'organisme.



EST AGRÉABLE A PRENDRE

En vente dans toutes les pharmacies et drogueries
à 2 fr. et 4 fr. 50 la boîte

Dr A. WANDER S. A. - BERNE

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

AH, VOUS DIRAIS-JE, MAMAN...

DE

MARIANNE GAGNEBIN-MAURER

Un vol. in-16 broché avec couverture illustrée Fr. 3.50

Commentaire encourageant et sympathique de la carrière maternelle, ce livre tour à tour sérieux ou plaisant est imprégné du sentiment de la famille et de l'amour du foyer. Beaucoup de mères ou de jeunes femmes liront avec plaisir et profit ces courts morceaux, dont plusieurs sont d'un intérêt général. Les chapitres sur l'éducation des enfants, sur la vie de famille, sur la famille en face de la guerre s'adressent à tous les adultes. L'esquisse intitulée *Vacances* fera la joie de bien des adolescents, tout en les obligeant à accorder une pensée émue et respectueuse à celle dont malgré tout on ne saurait se passer. *Le 1^{er} août au chalet* intéressera jusqu'à de jeunes enfants.

Les subdivisions du livre correspondent bien aux activités diverses et multiples de la femme : Nos mères. — Les bonnes ménagères. — Nos enfants. — Au foyer. — Livre excellent où l'élévation s'allie à la simplicité et au sens pratique sans être jamais ni ennuyeux, ni pédant. C'est une lecture qui fait réfléchir et rendra service aux jeunes filles qui fonderont un foyer ou qui s'occupent de l'éducation d'enfants et aux jeunes mariées par ses judicieux conseils sur la tenue du ménage, sur l'éducation des enfants.

Ah, vous dirais-je, maman... constitue le présent par excellence à offrir aux mères de tous les milieux, un ingénieux recueil de problèmes touchant à la vie des femmes, enfin une précieuse lecture de famille, variée et tonique. Il y a là un ensemble de chapitres heureux sur presque tous les problèmes de la vie des mamans. Sans prétention et en évitant le travers moralisateur, l'auteur dit des choses excellentes avec délicatesse et tact. Il est bon de souligner le caractère pratique et clairvoyant de cet ouvrage. A l'heure où l'angoisse du monde pèse sur chaque foyer, cet ouvrage plein de sereine philosophie et de bonne humeur a sa place dans toutes les bibliothèques.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle